

**EXTRAIT DU REGISTRE DE DÉLIBÉRATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL**

\*\*\*\*\*

L'an deux mil vingt cinq, le dix janvier, le conseil municipal de la commune de ST BONNET DES QUARTS s'est réuni, en session ordinaire, sous la présidence de M. DUPUIS, Maire, salle de la mairie, à vingt heures

**Etaient présents :** M, DUPUIS, Maire, MM. MURAT, ETAY, ANDRO Adjoint, Mmes HOCINE, VINCENT, LAVERT, M. CHEVALIER  
Absente excusée : Emilie GIRAUD,  
Absents : Yann VALLO, Alain SENDRA

Secrétaire élu pour la séance : Elodie LAVERT  
Date de la convocation : 2 janvier 2025

Le procès verbal du précédent Conseil Municipal n'appelle aucune observation et est approuvé à l'unanimité.

**2025-6 : Programme de travaux ONF 2025 pour la commune et les sections de Charrondière et Charrondière et Belin et de Royer Cortay Garnat**

M. le Maire présente au Conseil les programmes de travaux 2025 établis par l'ONF pour les parcelles communales et les parcelles sectionales de Charrondière et Charrondière et Belin et de Royer Cortay Garnat :

**\* Parcelles communales :**

- Parcelle 20 Ambierle : entretien du périmètre et pose de panneaux réglementaires pour 1 020 € HT
- Parcelle 22 b dégagement manuel des régénérations pour 1 770 € HT

**\* Parcelles section Charrondière et Charrondière et Belin :**

- Parcelles 1-2 et 3 élagage à 5-6 mètres de peuplement résineux pour 3 140 € HT

**\* Parcelle section Royer Cortay Garnat :**

- Parcelle 1 section de Royer-Cortay-Garnat dégagement manuel des régénérations pour 1 770 € HT.

Après en avoir délibéré, le Conseil à l'unanimité :

- RETIENT les devis de travaux 2025 établis par l'ONF pour les parcelles communales et les parcelles sectionales de Charrondière et Charrondière et Belin et de Royer Cortay Garnat pour un montant total de 7 700 € HT
- DIT que les crédits seront inscrits au budget 2025
- MANDATE M. le Maire pour les démarches nécessaires à ce dossier

Ont signé au registre M. le Maire et la secrétaire de séance

La secrétaire de séance  
Elodie LAVERT



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202038-20250110-2025-6-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/01/2025

Le Maire  
Christian DUPUIS

